

INSTITUTION DE JEUNES FILLES DE HANOÏ

Institution des jeunes filles
DE HANOÏ
(*L'Avenir du Tonkin*, 24 septembre 1904)

L'Institution des jeunes filles est située boulevard Carreau et rue des Teinturiers, 20, à Hanoï.

L'établissement, entouré de larges vérandahs, comporte des chambres vastes et coquettes, des salles aménagées pour les bains froids ou chauds, des salles d'études claires et fraîches. Très bien éclairé, très bien aéré, entoure d'un superbe jardin anglais, il remplit toutes les conditions exigées par l'hygiène.

C'est plus, de par son ensemble, une pension de famille qu'un internat et c'est dans une véritable famille que croiront se trouver non élèves.

Personnel

Le personnel européen comprend des professeurs et des institutrices, munis des diplômes universitaires exigés dans la Métropole.

Enseignement

L'Enseignement est gratuit pour les classes primaires.

Il comprend toutes les études depuis les classes enfantines (5 ans) jusqu'à celles préparant aux brevets de capacité.

Des cours gratuits, de solfège, de dessin, d'allemand et d'anglais sont professés à l'institution.

Les leçons de piano et de peinture peuvent être prises dans l'Etablissement, mais elles se paient à part.

Régime

L'institution reçoit des pensionnaires, des demi-pensionnaires, des externes surveillées et des externes libres.

Les tarifs sont les suivants :

pension 20 piastres par mois ;

1/2 pension 12 piastres

externat surveillé 2 piastres aux cours primaires

externat surveillé 3 piastres aux cours complémentaires

La rétribution scolaire pour les élèves de cours complémentaire est fixée à 4 p. par mois.

Ces diverses rétributions sont payables à l'économat et d'avance.

Tout mois commencé est dû en entier. Les fournitures classiques sont à la charge des élèves.

Réductions

Les parents dont plusieurs enfants (filles ou garçons) suivent les cours payants des écoles du Protectorat auront droit à une réduction sur la dépense globale: frais d'internat et de rétribution scolaire de

15 % s'il y a deux enfants.

25 % s'il y a trois enfants et plus.

Ces conditions sont applicables à tous les autres établissements d'enseignement public du Protectorat.

Le trousseau fourni par les familles doit comprendre :

12 chemises ; 8 pantalons ; 2 jupons blancs et 2 jupons de couleur ; 2 tricot ; 2 tabliers noirs ; 12 paires de bas (6 de laine et 6 de coton ou fil) ; 18 mouchoirs ; 4 chemises de nuit ou 4 camisoles (au choix) ; 3 paires de draps ; 2 couvertures ; 1 dessus de lit blanc ; 4 taies d'oreiller ; 2 peignoirs de bain ; 6 serviettes de toilette ; 6 serviettes éponges ; 1 casque ; 6 serviettes de table.

1 nécessaire comportant : 1 brosse à cheveux, 1 démêloir, 1 peigne fin, 1 brosse à dents, 1 verre à dents, 1 brosse à peignes, 1 porte-savon, 2 savons de toilette, 1 brosse à ongles, 1 brosse à habits, 1 carton à chapeau, 1 couvert de 5 pièces, 1 rond de serviette, 1 sac à linge, 2 paires de chaussures ordinaires et 1 paire de chaussures fines, 1 nécessaire à ouvrage.

Sorties

Les élèves internes ont droit à deux sorties réglementaires par mois : 1^{er} et 3^e dimanche (de 8 h. du m. à 9 h. du soir).

Deux sorties dites d'honneur (2^e et 4^e dimanche) sont accordées par la directrice aux élèves qui s'en montrent dignes.

Aucune sortie n'est accordée dans le courant de la semaine, à moins d'un cas de force majeure. Les élèves doivent, dans tous les cas, être accompagnées de leurs parents ou de leurs correspondants.

Parloir

Les parents et les correspondants sont admis tous les jours à visiter les élèves au parloir, mais pendant les heures de récréation seulement. Le jeudi, le parloir est ouvert de 8 h. à 10 h. le matin.

Correspondant

Toute interne n'habitant pas Hanoï est tenue d'avoir dans la ville un correspondant qui devra être agréé par la directrice de l'Institution.

Au cas où la famille de connaîtrait personne, l'Administration de l'établissement désignerait d'office une institutrice.

Offices religieux

Les élèves internes seront conduites aux offices religieux sur la demande expresse de la famille.

.....

Hanoï

Chronique locale

(*L'Avenir du Tonkin*, 20 février 1905)

Madame Le Roy de Lenchères, institutrice admise récemment à la retraite, est nommée directrice honoraire de l'Institution de jeunes filles de Hanoï.

Hanoï

(Bulletin administratif du Tonkin, 1906, p. 564)

Par arrêté du Résident supérieur p. i. au Tonkin en date du 23 mai 1906, M^{lle} Pouymayou, institutrice de 3^e classe au Tonkin, est chargée, à titre provisoire, de la direction par intérim de l'institution de jeunes filles de Hanoï, en remplacement de M^{lle} Miquel, partant en congé.

(Bulletin administratif du Tonkin, 3 octobre 1921, p. 2204)

Par arrêté du Résident supérieur au Tonkin du 3 octobre 1921, M^{me} de Fenis de Lacombe ¹, peintre miniaturiste et pastelliste, est chargée de dix heures par semaine d'enseignement du dessin à l'Institution de Jeunes filles françaises à Hanoï.

M^{me} de Fenis de Lacombe aura droit, en cette qualité, à une allocation de deux piastres cinquante cents (2 \$ 50) par heure de service effectif.

INSTITUTION DE JEUNES FILLES FRANÇAISES A HANOI
(Annuaire général de l'Indochine, 1923, p. 196)

M^{me} Mus (Désirée-Clémentine), professeur principal de 1^{re} classe (2^e degré), directrice ;

M^{lle} Dupuy (Jeanne), professeur stagiaire (2^e degré), surveillante générale ;

M^{mes} Leprivey (Alexandrine), économe ;

Gauthier (Yvonne), professeur agrégé de 3^e cl. ;

Dioque (Lucie), professeur de 1^{re} cl. (2^e degré) ;

Saint-Marty, professeur de 2^e classe (2^e degré) ;

M^{lles} Gleizes (Cécile), professeur de 4^e cl. (2^e degré) ;

Laurent (Germaine), professeur stagiaire (2^e degré) ;

M^{mes} Vanthournout (Lucienne), institutrice de 1^{re} cl. ;

Babaud-Dulac (Françoise), institutrice de 1^{re} cl. ;

Goulut (Angèle), institutrice de 1^{re} classe ;

Hettich (Gabrielle), institutrice de 2^e classe ;

Viaud (Marcelle), institutrice de 3^e classe ;

M^{lles} Vialard (Marie-Louise), institutrice de 4^e cl. ;

Delplanque (Augustine) institutrice stagiaire ;

Mazéas (Isabelle), institutrice stagiaire ;

M^{mes} Auphelle (Marie), institutrice auxiliaire de 2^e cl. ;

Imbert (Lucie), institutrice contractuelle ;

M^{lle} Grenès (Yvonne), institutrice journalière ;

M^{mes} Collin (Alice), agent journalier

Burnier (Jeanne), agent journalier

Caillot (Yvonne), agent journalier ;

de Fenis de Lacombe, professeur de dessin ;

MM. Baivy, professeur de solfège ;

Fache, professeur de gymnastique ;

M. des Labour (Suzanne), surveillante d'internat ;

de Miribel (Alice), Picard (Marcelle),

¹ Suzanne Lanthiez : future [Suzanne Bonnal de Noreuil](#), artiste peintre.

Folacci (Rose), — ;
Poineuf (Renée), — ;
Clémenceau (Arlette), — ;
M^{mes} Pogam (Maria), infirmière lingère ;
Vasseur, aide-lingère infirmière.

En congé.

M^{mes} Charon (Alice), institutrice principale de 1^{re} cl. ;
d'Argence (Jeanne), institutrice principale de 2^e classe ;
Gapel (Marguerite), institutrice de 1^{re} classe ;
M^{lles} Prékel (Angèle), institutrice de 3^e classe ;
Fontanne (Yvonne), institutrice de 3^e classe ;
Hautin (Marcelle), institutrice de 4^e classe ;
Burle (Suzanne), institutrice stagiaire ;
M^{me} Fabre (Jeanne),
M^{lle} d'Argence (Renée), surveillante d'internat.

INSTITUTION DE JEUNES FILLES FRANÇAISES A HANOI
(*Annuaire général de l'Indochine*, 1924, p. 200)

M^{me} Mus (Désirée-Clémentine), professeur principal de 1^{re} classe (2^e degré),
directrice ;
M^{lle} Gabriel (Madeleine), professeur de 3^e classe (2^e degré), surveillante générale ;
M^{mes} Leprivey (Alexandrine), économe ;
Gauthier (Yvonne), professeur agrégé de 3^e cl. ;
M^{lle} Damazy, professeur agrégé de 4^e classe ;
M^{me} Dioque (Lucie), professeur principal de 3^e classe (2^e degré) ;
M^{lles} Gleizes (Cécile), professeur de 3^e classe (2^e degré) ;
Laurent (Germaine), professeur stagiaire (2^e degré) ;
Mathon, professeur stagiaire (2^e degré) ;
M^{mes} d'Argence (Jeanne), institutrice principale de 2^e classe ;
Babaud-Dulac (Françoise), institutrice principale de 3^e classe ;
Goulut (Angèle), institutrice principale de 3^e classe ;
Collin (Alice), institutrice de 1^{re} classe ;
Hettich (Gabrielle), institutrice de 1^{re} classe ;
Imbert (Lucie), institutrice de 1^{re} classe ;
Prékel (Angèle), institutrice de 2^e classe ;
Vialard (Marie-Louise), institutrice de 3^e cl. ;
Douguet, institutrice de 4^e classe ;
M^{lle} Grenès (Yvonne), institutrice stagiaire ;
M^{mes} Burnier (Jeanne), institutrice stagiaire ;
Bonnal ², professeur de dessin ;
M^{lle} Leprivey (Germaine), institutrice auxiliaire de 1^{re} classe ;
MM. Baivy, professeur de collège ;
Pache, professeur de gymnastique ;
M^{me} de Marans, professeur de sténo-dactylographie ;
M. Ham, professeur d'annamite ;
M^{lles} Guéta (Jeanne), institutrice journalière ;
Boutet, institutrice journalière ;

² Suzanne Bonnal, ex-de Fénis de Lacombe (« Suzanne Bonnal de Noreuil »).

Poggi, institutrice journalière ;
Housse (Marthe), surveillante ;
M^{mes} Camboulive, surveillante ;
Rérat (Lina), surveillante ;
M^{lles} Labour (Suzanne), surveillante d'internat ;
Picard (Marcelle), — ;
Poineuf (Renée), — ;
M^{mes} Pogam (Maria), infirmière lingère ;
Vasseur, aide-lingère infirmière.

En congé.

M^{mes} Saint-Marty, professeur de 3^e classe (2^e degré) ;
Vanthournout (Lucienne), institutrice principale de 3^e classe ;
Auphelle (Germaine), institutrice auxiliaire de 2^e classe ;
M^{lle} Fontanne (Yvonne), institutrice de 3^e classe ;
M^{mes} Delplanque (Augustine), institutrice de 3^e cl. ;
M^{lle} Hautin (Marcelle), institutrice de 4^e classe ;
M^{me} Fabre (Jeanne), en disponibilité.

INSTITUTION DE JEUNES FILLES FRANÇAISES À HANOI
(*Annuaire général de l'Indochine*, 1925, p. 188)

M^{me} Mus (Désirée-Clémentine), professeur d'École normale de 1^{re} classe, détachée des cadres métropolitains, directrice ;

M^{lle} Damazy (Boutron), professeur agrégé des Lycées de jeunes filles de 6^e classe, détachée des cadres métropolitains ;

M^{me} Brachet (Germaine), palmés académiques, professeur d'école normale de 3^e classe, détachée des cadres métropolitains ;

Martin, née Raspail, professeur d'école primaire supérieure de 5^e classe, détachée des cadres métropolitains ;

Vincenti (Marie), professeur de 3^e classe (2^e degré) ;

M^{lle} Deloche (Renée), professeur stagiaire (2^e degré) ;

M^{mes} Vanthournout (Lucienne), institutrice de 3^e classe, détachée des cadres métropolitains ;

Collin (Alice), institutrice de 4^e classe détachée des cadres métropolitains ;

Poggi (Angèle), institutrice de 5^e classe, détachée des cadres métropolitains ;

Imbert (Laffon), institutrice de 6^e classe, détachée des cadres métropolitains ;

D'Argence (Jeanne-Laure), palmés académiques, professeur principal de 2^e classe (1^{er} degré) ;

Babaud-Dulac (Marie), professeur principal de 2^e classe (1^{er} degré) ;

Goulut (Angèle), professeur principal de 3^e classe (1^{er} degré) ;

Beauclair (Henriette) professeur de 1^{re} classe (1^{er} degré) ;

M^{lles} Prékel (Angèle), professeur de 2^e classe (1^{er} degré) ;

Delplanque classe (I, (Augustine), professeur de 3^e degré) ;

Vialard (Marie-Louise), professeur de 3^e classe (1^{er} degré) ;

Gaillot (Yvonne), professeur de 3^e classe (1^{er} degré) ;

Housse (Marthe), professeur stagiaire (1^{er} degré) ;

Guéta (Jeanne), professeur stagiaire (1^{er} degré) ;

M^{mes} Burnier (Jeanne-Louise), professeur stagiaire (1^{er} degré) ;

Auphelle (Germaine), professeur auxiliaire de 2^e classe ;

Baivy, professeur de solfège ;

De Fautereau, professeur de dessin ;
De Marans, professeur de sténo-dactylographie ;
MM. Pache, professeur de gymnastique ;
Ham, professeur d'annamite ;
M^{mes} Bouédron née Gilet, économiste ;
Saint Hillier, infirmière-lingère ;
M^{lles} Mora (Emma), aide-infirmière lingère ;
Picard (Marcelle), surveillante générale ;
Labour (Yvonne), surveillante d'internat ;
Poinéuf (Renée), surveillante d'internat ;
Rérat (Lina), surveillante d'internat ;
Housse (Paule), surveillante d'internat ;
Lahuppe (Germaine), surveillante d'internat ;
Godfroy (Marie), surveillante d'internat ;
Leberger (Angèle), surveillante d'internat.

ÉCOLE PRIMAIRE SUPÉRIEURE DE FILLES À HANOÏ

ÉCOLE PRIMAIRE SUPÉRIEURE DE FILLES À HANOÏ
(*Annuaire administratif de l'Indochine française*, 1926, p. 190-191)

M^{mes} Brachet (Germaine), palmes académiques, professeur d'École normale de 2^e classe des cadres métropolitains, directrice ;

Raspail (Madeleine), professeur d'École normale de 5^e classe des cadres métropolitains ;

Chabellard née Despujols, professeur d'École normale de 6^e cl. des cadres métropolitains ;

Bistes-Naquet, professeur d'École primaire supérieure de 4^e classe des cadres métropolitains ;

M^{lles} Gleizes (Cécile), professeur de 3^e classe de l'Enseignement secondaire ;

Deloche (Renée), professeur de 3^e classe de l'Enseignement secondaire ;

M^{mes} Vanthournout (Lucienne), institutrice de 3^e classe des cadres métropolitains ;

Lagonelle (Marie), institutrice de 3^e classe des cadres métropolitains ;

Poggi (Angèle), institutrice de 5^e classe des cadres métropolitains ;

Imbert née Laffon, institutrice de 5^e classe des cadres métropolitains ;

D'Argence (Jeanne), palmes académiques, professeur principal de 1^{re} classe de l'Enseignement primaire ;

Babaud-Dulac (Marie), professeur principal de de classe de l'Enseignement primaire ;

Beauclair (Henriette), professeur de 1^{re} classe de l'Enseignement primaire ;

Roumengous (Jeanne), professeur de 1^{re} classe de l'Enseignement primaire ;

M^{lle} Prékel (Angèle), professeur de 1^{re} classe de l'Enseignement primaire ;

M^{me} Hurel (Angèle), professeur de 2^e classe de l'Enseignement primaire ;

M^{lle} Delplanque (Augustine), professeur de 2^e classe de l'Enseignement primaire ;

Vialard (Marie), professeur de 3^e classe de l'Enseignement primaire ;

Caillot (Yvonne), professeur de 3^e classe de l'Enseignement primaire ;

M^{me} Autour née Houssé, professeur de 3^e classe de l'Enseignement primaire ;

M^{lle} Guéta (Jeanne), professeur stagiaire de l'Enseignement primaire ;

M^{mes} Auphelle (Germaine), mention honorable, professeur auxiliaire de 1^{re} classe ;

Baivy (Suzanne), professeur de solfège ;

De Rozario, professeur de dessin ;

Triaire (Marguerite), institutrice contractuelle ;

M^{lle} Schoeffler (Marguerite), institutrice contractuelle ;

M. Pache, professeur de gymnastique ;

M^{mes} Bouédron née Gilet, économe ;

Saint-Hillier, infirmière-lingère ;

M^{lles} Mora (Emma), aide-infirmière-lingère ;

Picard (Marcelle), surveillante générale ;

Labour (Yvonne), surveillante d'internat ;

Rérat (Lina), — ;

Housse (Paule), — ;

Lahuppe (Germaine), — ;

Leberger (Angèle), — ;

M^{me} Pagni (Josué), —.

Hanoï
École des filles
(*Les Annales coloniales*, 5 juin 1928)

Le conseil d'administration de l'école primaire supérieure des filles de Hanoï est composé ainsi qu'il suit :

Président : M. Bride, inspecteur des affaires politiques et administratives du Tonkin.

Membres : M. Scalla, directeur général de la maison Sauvage [Transports maritimes et fluviaux de l'IC*] à Hanoï ; la directrice de l'école ; l'économe ; le professeur le plus élevé en grade (à égalité de grade le plus âgé) de l'établissement.

Les Écoles françaises de jeunes filles à Hanoï
(*La Volonté indochinoise*, 29 août 1928)

La Direction locale de l'Enseignement au Tonkin informe les familles que l'École primaire supérieure française de jeunes filles du boulevard Rollandes est transférée au boulevard Félix-Faure, n° 18.

Ces nouveaux locaux étant assez éloignés du centre de la ville, l'administration du Protectorat, désireuse de donner toutes facilités aux familles, a décidé de maintenir une école primaire française de filles dans le bâtiment du boulevard Rollandes où fonctionnaient jusqu'ici les classés primaires de l'institution.

Cette école primaire de filles recevra les enfants à partir de deux ans révolus.

Elle comprendra tous les cours de l'enseignement primaire élémentaire depuis les classes enfantines jusques et y compris le cours supérieur. Elle aura sa directrice particulière et son fonctionnement sera absolument indépendant de celui de l'École française de garçons nouvellement transférée du boulevard Dong-Khanh au boulevard Rollandes.

En ce qui concerne les classes primaires, les familles auront donc, dans toute la mesure du possible, la faculté de laisser leurs fillettes à l'École du boulevard Rollandes ou de les envoyer à l'École du boulevard Félix-Faure.

Au cas où le nombre de places ne permettrait pas de donner satisfaction à toutes les demandes, il sera fait droit à celles ci dans l'ordre où elles auront été formulées.

Les familles ont donc un intérêt majeur à se présenter sans délai à l'une des deux écoles de filles où elles désirent que leurs enfants soient admis ou continuent leurs classes.

Le service d'inscription fonctionnera tous les jours de 8h. 1/2 à 11 h. dans les deux établissements : 8 et 9, boulevard Rollandes et 18, boulevard Félix-Faure.

Dans l'enseignement
(*France Indochine*, 6 septembre 1934)

M^{me} Vincenti, professeur certifié de 1^{re} classe, rentrant de congé, est affectée à l'école primaire supérieure de filles de Hanoï, en remplacement de M^{me} Séguy, en instance de départ en congé.
